

BAC PRO DES METIERS DE LA COIFFURE

INSCRIPTION *et* SIGNATURE DU CONTRAT

Les contrats d'apprentissage peuvent se signer trois mois avant le début des cours.

Le dossier pour la signature du contrat peut être retiré par le jeune dans nos bureaux ou adressé par courrier au salon.

Ce dossier comporte le Cerfa ainsi que le dossier d'inscription au centre de formation.

Un entretien entre la cheffe d'établissement du centre de formation, le salon et l'apprentie-e finalisera le dossier qui doit être remis à l'École au plus tard **5 jours** avant la date de début du contrat.

NOS + + +

Un accompagnement jusqu'à la signature du contrat,
Notre expérience et notre savoir-faire pour une préparation optimale à l'examen,
Une étroite collaboration avec l'employeur, en vue de l'obtention du BAC PRO !

Tel : 04 78 28 55 61

de 8h00 à 11h30 et de 13h à 16h30

2 quai Jean Moulin 69001 LYON

Nos bureaux sont ouverts tout l'été
excepté du 10 au 14 Août 2020

Ecole Privée ^{1er}
C de Coiffure Lyon



LE TOUT DERNIER DIPLOME DES MÉTIERS DE LA COIFFURE



LA FORMATION COIFFURE AU

BAC PRO

SESSION 2020

FORMATION EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Ecole Privée ^{1er}
C de Coiffure Lyon



 **04 78 28 55 61**

www.ecole-coiffure-lyon.com

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

C'est un contrat sur **3 ANS**, en alternance, en CDD ou CDI.
Le jeune est salarié de l'entreprise avec les mêmes droits et obligations que les autres employés.

Nombre d'heures : 1260 H sur 3 ans soit 420 H de formation par an.
Répartition des heures : 2 jours par semaine en centre de formation, mardi et mercredi en 1ère année, soit 16 heures de formation + **19 heures** chez l'employeur pour un contrat de 35 heures. Pendant les vacances scolaires, l'apprenti est en entreprise toute la semaine.

Le coût de la formation est pris en charge en partie par l'OPCO EP
(sous réserve que les cotisations soient à jour).

La rémunération est établie selon l'âge du salarié et selon l'année de formation. **Exemple de rémunération (brut/mensuel) pour 35H** sur la base du SMIC au 1er Janvier 2020 (10,15€/heure)

Contrat 35H	Moins de 18 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	26 ans et +
1ère année	446,43€ (29% SMIC)	692,74€ (45% SMIC)	846,68€ (55% SMIC)	1570,21€ (102% SMIC)
2ème année	631,16€ (41% SMIC)	815,89€ (53% SMIC)	969,83€ (63% SMIC)	
3ème année	877,47€ (57% SMIC)	1062,20€ (69% SMIC)	1251,53€ (80% SMIC)	

Les aides versées à l'employeur d'un contrat d'apprentissage :

- * Exonération des cotisations salariales dans la limite de 79% du Smic
- * Abattement de la loi Fillon sur les charges patronales
- * **Le Plan de relance de l'apprentissage :**
— 18 ans : **5000€** | + 18 ans : **8000 €**
pour les contrats signés entre le 01/07/20 et le 28/02/21.

PROGRAMME DE LA FORMATION

En complément des travaux effectués en entreprise, le centre de formation s'engage à apporter les savoir-faire et les savoir-être associés aux différentes compétences à acquérir, regroupées sur plusieurs activités.

PROFIL DES CANDIDATS

Ce diplôme s'adresse aux jeunes issus de 3ème qui visent à obtenir un baccalauréat spécialité Métiers de la Coiffure. La formation est répartie sur trois années : seconde pro, première pro et terminale pro.

Les candidats titulaires d'un CAP peuvent s'inscrire à la préparation du Bac Pro des Métiers de la Coiffure. Dans ce cas, la formation s'effectuera en deux ans.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Concevoir et réaliser des prestations de coiffure :

Réaliser un diagnostic | Adapter et mettre en œuvre un protocole d'hygiène et de soin capillaire | Réaliser une coupe personnalisée | Concevoir une modification personnalisée de la couleur | Réaliser une mise en forme et un coiffage personnalisés

Établir des relations avec la clientèle :

Accueillir la clientèle et participer à sa fidélisation | Conseiller et vendre des services et des produits | Animer des actions de promotions

Piloter une entreprise de coiffure :

Organiser l'activité des personnels | Suivre et accompagner l'équipe | Aménager les espaces d'une entreprise de coiffure | Participer à la gestion technique, administrative et financière courante d'un salon de coiffure ou d'une activité indépendante

CONTENU DE LA FORMATION (SUR 3 ANS)

- Matières scientifiques et techniques :
Mathématiques - Sciences physiques et chimiques
- Économie/gestion
- Français, Histoire-géographie et enseignement moral et civique
- Éducation physique et sportive
- Langue vivante : anglais
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Prévention, santé, environnement
- Co-intervention mathématiques/enseignement professionnel
- Co-intervention français/enseignement professionnel
- Techniques de coupe, de forme, de coloration, de coiffage sur hommes et femmes
- Relation clientèle et vente de services et de produits
- Pilotage d'une entreprise de coiffure